

23 juin 2008

- Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.
- Reprise de la cotation des actions de la société.

CROSSWOOD

(Euronext Paris)

- 1 - Le 19 juin 2008, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions CROSSWOOD (anciennement dénommée DESQUENNE ET GIRAL), déposée par Aurel, agissant pour le compte de la société par actions simplifiée Compagnie Financière de Brocéliande (CFB) (cf. Décision & Information 208C1179 du 19 juin 2008).

La note d'information de la société CFB (visa n°08-132 du 19 juin 2008) et la note en réponse de la société CROSSWOOD (visa n°08-133 du 19 juin 2008) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués publiés ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique d'achat simplifiée sera ouverte **du 24 juin au 7 juillet 2008 inclus**.

Euronext Paris SA fera connaître, par un avis, les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.

- 2 - L'Autorité des marchés financiers a demandé de reprendre la cotation des actions CROSSWOOD le 24 juin 2008.